



PREFET DE L'YONNE

SOUS-PREFECTURE DE SENS
Pôle emploi, cohésion sociale et environnement

AFFAIRE SUIVIE PAR :
MME P CORNU
TEL : 03.86.83.95.36
pascale.cornu@yonne.gouv.fr

ARRETE SPSE-AGR-2018-0036

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de l'élection municipale partielle intégrale le 17 juin 2018 dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE

Le préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.256 et R.126,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n°SPSE-AGR-2018-0025 du 17 avril 2018 portant convocation des électeurs de la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE le 17 juin 2018 (1^{er} tour) et le 24 juin 2018 (2^{ème} tour) en vue des élections municipales partielles intégrales,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2018/084 en date du 28 mai 2018, donnant délégation de signature à Madame Françoise FUGIER, Secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, chargée de l'intérim des fonctions de Sous-préfète de Sens ;

VU les candidatures enregistrées au 1^{er} tour,

VU le résultat du tirage au sort fixant l'ordre des emplacements d'affichage pour les listes de candidats déclarées aux élections municipales partielles intégrales dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE,

ARRETE :

Article 1^{er}. – Les listes des candidats dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE à l'occasion du scrutin du 17 juin 2018 pour l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires sont fixées conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2. – Les listes des candidats devront être affichées en mairie dès réception ainsi que dans chaque bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Sens, le 31 mai 2018

Pour le Préfet,
La Sous-préfète,
La Secrétaire générale chargée de l'intérim
des fonctions de la Sous-préfète de Sens


Françoise FUGIER

La Secrétaire générale chargée de l'intérim des fonctions de Sous-préfète de Sens et le maire de la commune de THORIGNY-sur-OREUSE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Voies et délais de recours :

Délais et voies de recours : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal Administratif de DIJON (22 Rue d'Assas – 21000 DIJON) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Tout recours doit être adressé en recommandé avec accusé de réception.

Vous avez également la possibilité de former un recours gracieux auprès du Préfet de l'Yonne – Bureau des Réglementations et des Elections – 1 Place de la Préfecture – CS 80119 – 89016 AUXERRE CEDEX ou hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Direction des libertés publiques et des affaires juridiques – Cabinet – Bureau des polices administratives - Place Beauveau – 75800 PARIS CEDEX 08. Ce recours gracieux ou hiérarchique maintient le délai de recours contentieux, s'il est lui-même formé dans le délai de deux mois courant, à compter de la publication de l'arrêté contesté.

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de l'élection municipale partielle intégrale le 17 juin 2018 dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE

Panneau n°1

Liste « AGIR ENSEMBLE »

Conseiller municipal

VILBOIS-DARDE ANNICK
AYMONIN LUCIEN
FOROPON SYLVIE
PESQUET THIERRY
AUBERT JULIE
VENET PATRICE
BISSON AMANDINE
SAVOURAT ALAIN
RENARD LYDIE
LAGARDETTE FRANCOIS
DEMARD GUILAINE
MATON JEAN-MARC
CLEMENT MARYLINE
CHACUN FRANCOIS
HORSIN MARIE-LINE
LACOSTE JEAN-PIERRE
LESOURD JANINE
AUBERT ALAIN
PESQUET PAULINE
CONDAMINET JEAN PIERRE
KURCEWICZ THERESE

Conseiller communautaire

VILBOIS-DARDE ANNICK
AYMONIN LUCIEN
FOROPON SYLVIE (candidat supplémentaire)

Panneau n°2

Liste « UNIS POUR UN AVENIR SEREIN »

Conseiller municipal

SIMON BERNADETTE
GONCALVES DINO
MAHTAL SABRINA
BONACINA BERNARD
PUGLIESE CORINNE
GERVAIS THIERRY
OZEE ALINE
SITEAUT JEREMY
DRIES BARBARA
THOMAS JÉRÔME
EL DJOUDI AÏCHA
GERBE FABIEN
LENOIR EMMANUELLE
BRIGNOLI GILLES
BOQUET CAROLINE
SARRAZIN MICHEL
RICHARD MARINA
ADAM JEAN-PAUL
GUYOT CATHY

Conseiller communautaire

SIMON BERNADETTE
GONCALVES DINO
PUGLIESE CORINNE (candidat supplémentaire)

Panneau n°3

Liste «ENSEMBLE, CONTINUONS POUR NOS VILLAGES»

Conseiller municipal

BARDEAU PIERRICK
FRIED MONIQUE
CHARLOT JEAN-MICHEL
BARDEAU CATHERINE
CERCLAEYS FRANÇOIS
CHARLOT FRANÇOISE
SEETEN JEAN-MARC
CERCLAEYS CHRYSTELLE
GOSSELIN OLIVIER
GAUTHIER FABIENNE
ODOT PHILIPPE
GUILLERM FRANÇOISE
CHAUVOT CLAUDE
COLLETTE ADELINÉ
MOLTENI GUILLAUME
LENOIR NATHALIE
DAVILA MANUEL
DUCHÉ ANGELINA
SEGARD CHRISTOPHE

Conseiller communautaire

BARDEAU PIERRICK
BARDEAU CATHERINE
GOSSELIN OLIVIER (candidat supplémentaire)